

EN QUÊTE D'INSECTES !



1^{ER} VOLET

LOCALISATION DU PAPILLON :

La laineuse du prunellier

Eriogaster catax (Linnaeus, 1758)



DESCRIPTION

MÂLE :

Envergure : 27-35mm
Ailes antérieures : fauve orangé sur les 2/3, avec un gros point blanc cerclé de violet et marron clair. Dernier tiers, formant une bande brun violacé clair. Ailes postérieures : violet très pâle et marron clair. Antennes : bipectinées (comme 2 peignes) de couleur fauve. Corps : fauve orangé.



FEMELLE :

Envergure : 35-45 mm
Ailes antérieures : brun violacé clair avec le même gros point blanc cerclé. Antennes fines. Extrémité de l'abdomen recouverte d'une pilosité importante gris noirâtre (bourre abdominale).

CONFUSION POSSIBLE :
aucune avec les espèces volant en cette période.



Si vous pensez avoir vu ça sur épineux (aubépine ou prunellier) en avril-mai, le lieu est tout choisi !

Ce papillon nocturne est protégé sur notre territoire mais nous connaissons encore trop mal sa répartition et l'état de ses populations pour pouvoir agir efficacement sur sa conservation. Pour ce faire l'Opie sollicite votre aide.

Comment consigner et transmettre vos observations ?
Par notre formulaire en ligne sur :

<http://www.insectes.org/enquete/laineuse.html>

VALIDATIONS D'OBSERVATIONS

Pour nous assurer de la qualité de l'ensemble des observations collectées nous avons besoin :

- d'une photographie ;
- de la date et du lieu d'observation (département et commune indispensables, éventuellement d'autres détails).
- du nom et prénom de l'observateur (éventuellement de l'organisme collecteur des données) ;

Rappel : cette espèce est protégée par arrêté publié au Journal Officiel du 23 avril 2007. Pour témoigner de sa présence, une photographie *in situ* suffit.

Carnet de terrain

- Période de vol de l'espèce : (septembre)-octobre-novembre

C'est le moment d'aller observer ce papillon de nuit !

- Heures propices : entre la fin du crépuscule et la 2^{ème} heure de nuit noire
- Comportement : les individus sont attirés par les UV des lampes.
- Milieux de prédilection : thermophiles tels que les pelouses calcicoles sèches, bois ouverts, à faciès arbustifs (haies, bosquets, lisières) comprenant notamment de l'Aubépine et du Prunellier, nourritures des chenilles.



Répartition connue



■ Recensé après 1980
■ Non recensé depuis 1980
■ Exemplaires erratiques
■ Absence de données

Les données douteuses ne sont pas reprises

lepinet.fr



opie

OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT

